

Territoire de la Gâtine

Un territoire à double composante urbaine et rurale faisant partie du système urbain de Niort

Au cœur du département des Deux-Sèvres, le territoire de contractualisation de la Gâtine, composé de trois communautés de communes, la CC d'Airvaudais-Val du Thouet, la CC de Parthenay-Gâtine et la CC de Val de Gâtine, compte 66 300 habitants en 2014. Structuré autour du pôle principal de Parthenay et du pôle secondaire d'Airvault, il a une double composante urbaine et rurale. Il est de relativement faible densité. La majeure partie de la Gâtine est couverte par des espaces ruraux et périurbains.

Le pôle de Parthenay fait partie du système urbain de Niort, mis en évidence par la Datar¹. 15 % de la population gâtinaise réside d'ailleurs dans une commune de la couronne périurbaine niortaise. Les pôles de Parthenay et Airvault, qui dessinent un axe « urbain » Nord-Sud sur l'axe Niort-Thouars, concentrent un tiers de la population du territoire et la moitié des emplois.

A l'instar des territoires voisins du nord Deux-Sèvres et Vienne (CA du Bocage Bressuirais, Thouarsais-Loudunais), un tiers de la population de la Gâtine réside dans des espaces multipolarisés, attirés par plusieurs aires urbaines situées au sein du territoire (Parthenay, Airvault) ou à l'extérieur (Niort, Bressuire, Saint Maixent-l'École, Poitiers, Fontenay-le-Comte).

A l'écart des infrastructures autoroutières, le territoire l'est aussi du réseau ferroviaire voyageur. Il est desservi par plusieurs routes structurantes, la RN 149 qui relie Parthenay à Poitiers et Bressuire, la RD 848 vers Thouars, et la RD 743 permettant l'accès à Niort et à l'A10. Il est également traversé par une ligne de fret ferroviaire Niort-Thouars.

Le territoire, organisé en syndicat mixte en 1976, puis en Pôle d'Equilibre Territorial depuis fin 2014, en application de la loi MAPTAM, s'est engagé dans une procédure de création de PNR.

Une économie à dominante productive qui peine à rebondir suite à la crise

Le tissu économique gâtinais a enregistré, comme partout, une véritable mutation depuis les années 70. Le développement de l'économie présentielle, tournée vers la satisfaction des populations résidentes et des touristes, n'explique que très partiellement ces mutations. Cette sphère de l'économie, poussée par la consommation locale, s'est en effet développée à un rythme moindre que dans la région et en France. A l'inverse, à l'image des territoires mixtes rural-urbain

¹ « Dynamiques, interdépendance et cohésion des territoires - Rapport de l'Observatoire des Territoires 2011 », Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale, mars 2012

néoaquitains², la sphère productive exportatrice, largement prédominante en 1975, a subi des pertes deux fois plus importantes qu'au niveau régional et national. Pour autant, elle reste un pilier essentiel de l'économie, davantage représenté qu'en province : en 2014, 42 % des emplois relèvent de la sphère productive contre 34 % en province.

Constitué de PME, le tissu économique local reste spécialisé dans des secteurs industriels tels que la fabrication de machines et équipements, la métallurgie, les industries agroalimentaires, la fabrication d'équipements électriques. Le poids important de l'agriculture (12 % de l'emploi en 2014) caractérise aussi le territoire. Les productions agricoles sont diverses, avec une prédominance de l'élevage ovins-caprins et la présence d'une filière laitière (fromage de chèvre) importante (5 laiteries). L'élevage de granivores et l'élevage de bovins (race parthenaise) sont également présents. Parmi les productions végétales, pommes et melons occupent une place importante.

Parmi les spécialisations du tissu économique, ressort également une forte spécialisation dans un secteur présentiel, l'hébergement médico-social et action sociale (qui concentre 15 % de l'emploi salarié). L'économie sociale et solidaire occupe une part importante sur ce territoire, en employant un salarié sur 6, contre 1 sur 9 en Nouvelle-Aquitaine.

Le territoire a été touché par la « grande récession » initiée en 2008 par la crise financière internationale. Il a en effet subi d'importantes pertes d'emploi salarié privé au cours des différents cycles récessifs (2008-2009 et 2011-2014). Tout en étant sensible aux périodes de reprise, il peine néanmoins à recréer de l'emploi, en particulier sur la période 2014-2016. Tout au plus, l'emploi se stabilise. Ainsi, entre 2008 et 2016, l'emploi salarié privé a reculé de 6,3% (soit 760 emplois perdus). Très peu de secteurs ont résisté à la crise. Les secteurs de la construction, du commerce-réparation automobile et de la fabrication de machine et équipements concentrent les pertes d'emploi les plus massives. A l'inverse, le transport - entreposage, les industries agroalimentaires et surtout l'hébergement médico-social sont les secteurs qui créent le plus d'emplois salariés privés sur la période.

Un écosystème à dynamiser

Les pertes d'emploi ne sont imputables que pour une petite partie à une orientation sectorielle défavorable. La dynamique d'emploi apparaît en effet moins performante que ce qu'on aurait pu attendre compte tenu de la structure de spécialisation du tissu économique. Les raisons de cet « effet local » défaillant qui explique 71 % des pertes d'emploi salarié interpellent l'efficacité de l'écosystème local. Des marges de développement sont à rechercher dans sa structuration, le développement de coopérations entre les acteurs locaux ainsi que leur insertion

² Outre la Gâtine, cet ensemble regroupe le Thouarsais-Loudunais, la Châtaigneraie limousine, Landes Nature Côte d'argent, le Périgord noir et Oloron Haut-Béarn.

dans des réseaux extra-territoriaux, le développement de l'innovation...Un autre signe de manque de vitalité économique transparait à travers la faiblesse du taux de création d'établissements qui, de surcroît, souffre d'une baisse sur la période 2011-2016 comme partout ailleurs. Le phénomène touche particulièrement la CC Airvaudais-Val du Thouet qui est au 2^{ème} rang des EPCI néo-aquitains les moins dynamiques.

Une nécessaire amélioration du processus de captation de revenus

Les flux de revenus que la Gâtine capte en provenance de l'extérieur, essentiels à son développement, semblent reposer de moins en moins sur ses capacités productives concurrentielles. Bien que mise à mal, cette base productive exportatrice reste essentielle et mérite d'être consolidée.

Des gains sont également à rechercher dans d'autres bases de revenus. Le développement de la base publique, aujourd'hui sous-représentée sur le territoire malgré le statut de Sous-Préfecture de Parthenay, est peu probable au regard du resserrement des finances publiques. Les marges de développement portent plutôt sur la base résidentielle, moteur majeur des économies locales, qui apparait en effet sous-mobilisée en Gâtine.

Le niveau moyen des retraites, sensiblement plus bas que dans les territoires de référence³, se traduit par une représentation des retraites dans le revenu disponible des ménages légèrement inférieure à celle de Nouvelle-Aquitaine malgré la présence d'une plus grande proportion de retraités. Ce constat contraint la place des pensions de retraite dans le processus de captation de revenus extérieurs du territoire. Elle est malgré tout importante.

Le territoire capte plus de revenus pendulaires que la moyenne des territoires de contractualisation néo-aquitains. Les actifs résidents travaillent en effet plus souvent hors du territoire, « important » ainsi une masse de revenus plus élevée susceptible d'être consommée sur le territoire. La Gâtine tire surtout profit des échanges domicile-travail qu'elle entretient avec l'agglomération niortaise (CAN). Cette dernière offre des emplois à près de 3 400 actifs du territoire. Les échanges avec la CC Haut Val de Sèvre sont aussi sensiblement en faveur de la Gâtine : les gâtinçais qui vont y travailler sont beaucoup plus nombreux que les actifs de cette CC employés en Gâtine, les premiers générant une captation de revenus, les seconds une évasion de revenus. La Gâtine tire peu profit de ses échanges nourris mais plus équilibrés avec la CA du Bocage Bressuirais. Des gains peuvent notamment être recherchés dans une intensification des flux sortants vers la CAN, mais aussi vers le Grand Poitiers, voire le pôle de Fontenay-le-Comte qui sont dans une relative proximité et avec lesquels les échanges sont limités.

La densité d'hébergement touristique de Gâtine est à l'image de la vocation touristique du territoire, faible. Ainsi, les revenus touristiques sont aujourd'hui très peu représentés. L'offre d'hébergement non marchand (résidences secondaires)

³ Les territoires de référence sont la région Nouvelle-Aquitaine, la province (France métropolitaine hors Ile-de-France) et la moyenne des territoires de contractualisation néo-aquitains mixtes rural-urbain.

comme marchand est en effet réduite. Cette dernière, constituée, de 10 hôtels, 13 campings et un village de vacances, hors gîtes et chambres d'hôte, est de plus insuffisamment qualifiée. Des marges de développement existent probablement au regard des atouts que le territoire peut chercher à valoriser : ses aménités naturelles et patrimoniales, son offre festivalière et culturelle, ses infrastructures d'itinérance douce (véloroute « Vélo Francette », étape vers St Jacques de Compostelle, sentiers de randonnée). S'il paraît ambitieux de chercher à en faire d'emblée une destination pour des touristes distants ou une étape vers les multiples sites d'intérêt national voire international qui se trouvent à une heure de la Gâtine (Futuroscope, Marais poitevin, Puy du Fou, Val de Loire), il semble envisageable de chercher à consolider une activité de tourisme de loisir et de proximité.

L'amélioration des performances du processus de captation par le territoire de revenus extérieurs constitue un enjeu. Il est aussi probable que la redistribution des revenus captés dans l'économie locale, au travers de la consommation, soit à améliorer. La faiblesse de la densité d'emploi présentiel, très inférieure à la moyenne régionale, s'explique probablement pour partie par une certaine évasion commerciale. Cette dernière est favorisée par la faiblesse du niveau d'équipement existant au sein du territoire, y compris pour les équipements les plus courants, malgré une relative bonne répartition spatiale des pôles d'équipement. La redynamisation de ces équipements et services serait aussi de nature à consolider la récente attractivité du territoire.

Une récente attractivité à entretenir

Après une décroissance continue de la population au cours des années 80 et 90, légèrement plus intense que celle des territoires mixtes rural-urbain néo-aquitains, la Gâtine regagne de la population depuis le début des années 2000 grâce à un excédent migratoire supérieur au déficit du solde naturel. La dynamique migratoire reste cependant inférieure à celle de Nouvelle-Aquitaine et des territoires mixtes ruraux-urbains. Les communes sous influence de Niort gagnent de la population alors que celles du nord du territoire en perdent. Sur la période récente, le dynamisme démographique s'étend au sud-ouest de la CC de Parthenay-Gâtine. Le vieillissement de la population reste globalement mesuré. La population de 60 ans et plus n'est guère plus nombreuse que celle des moins de 30 ans. Le territoire se singularise par une surreprésentation des classes extrêmes : des 75 ans et plus et des moins de 15 ans.

La poursuite dans la durée de l'attractivité et sa dynamisation constituent un enjeu à plusieurs titres. Elle est vitale pour faire face au vieillissement inéluctable de la population active et assurer son renouvellement. La progression très modeste du nombre d'actifs entre 2009 et 2014 constitue une alerte de ce point de vue. L'attractivité du territoire, conditionnée à une montée en puissance du niveau d'équipement, est de nature à renforcer la consommation locale et à créer des emplois présentiels. Elle est aussi conditionnée par un renouvellement du parc de logements qui est ancien et progresse peu. Le taux de vacance élevé n'est pas

favorable : il est symptomatique d'une qualité du parc déclinante, mal adaptée aux besoins. Enfin, stimuler l'attractivité du territoire suppose d'assurer une offre de transport public et/ou collaboratif adapté afin de maîtriser l'impact en termes d'émission de gaz à effet de serre des déplacements qui sont contraints de se faire par la route. Une telle offre s'impose aussi pour réduire les situations de précarité énergétique. La conjonction du niveau de vie modeste des ménages résidents et de l'ancienneté du parc de logements, nécessitant une réhabilitation thermique, favorisent en effet ces situations.

L'effort à déployer en termes d'équipement, de logement et de transport se doit d'être rationalisé. Intervenir sur la revitalisation des pôles existants est de ce point de vue prioritaire.

Une jeunesse mieux qualifiée, un atout, une situation sociale à améliorer

Les jeunes gâtinais de moins de 25 ans sont presque aussi souvent que les néo-aquitains diplômés de l'enseignement supérieur. Ils ne disposent d'aucun diplôme qualifiant moins fréquemment qu'en région, car ils sont nombreux à avoir un BEP ou CAP en poche. Ces bons résultats sont probablement favorisés par l'offre de formation initiale diversifiée qui est présente sur le territoire et à proximité.

La population de 15 à 29 ans dispose aussi plus souvent d'un diplôme qualifiant que dans les territoires de référence (BEP-CAP ou baccalauréat), alors que la population de Gâtine dans son ensemble est très fortement sous-qualifiée. 46 % de la population ne dispose pas d'un diplôme qualifiant. Seulement 13 % des habitants de 15 ans ou plus sont diplômés de l'enseignement supérieur, soit 7 points de moins qu'en région et 2,6 points de moins qu'en moyenne dans les territoires mixtes rural-urbain. La nécessité d'attirer des actifs fortement qualifiés, tout en offrant des débouchés aux jeunes résidents, semble vitale pour relancer l'économie.

La relance de l'économie suppose aussi de prendre en compte le niveau de vie modeste et relativement homogène des gâtinais. La faiblesse généralisée des revenus ne se traduit pas par une surreprésentation des situations de pauvreté, hormis sur la CC de Parthenay-Gâtine, mais contraint fortement le développement de l'économie présente.

Les conditions d'emploi sont relativement précaires : le temps partiel est très développé et les contrats précaires légèrement surreprésentés. Si le taux de chômage en Gâtine est plus bas qu'en région, il se détériore davantage entre 2009 et 2014, probablement sous l'effet de la dynamique économique défavorable qu'il s'agit d'inverser.

Deux enjeux stratégiques pour le territoire

- **Favoriser l'attractivité du territoire, ferment de la revitalisation de la Gâtine,** et du développement de l'économie présentielle. Cette attractivité renvoie aux capacités d'accueil matérielles (habitat, cadre de vie) mais aussi à une offre de services accrue, tant en volume qu'en qualité, et passe par une revitalisation de la ville-centre Parthenay et des centres-bourgs qui animent le territoire. L'attractivité de la Gâtine est aussi à stimuler sur un plan touristique pour tirer bénéfice de ses aménités. Le développement d'un tourisme vert basé en particulier sur l'itinérance douce semble porteur.

- **Soutenir et valoriser la présence de fleurons économiques et la qualité environnementale, paysagère et patrimoniale du territoire.** La sphère productive, agricole et industrielle, constitue un atout du territoire qu'il s'agit de consolider en structurant et améliorant l'écosystème local, et notamment en renforçant des filières existantes, tout en prenant en compte l'approche durable de ces activités. L'émergence de nouvelles filières, y compris dans la sphère présentielle, mérite aussi d'être soutenue. Une piste portant sur l'hébergement médico-social, l'accueil de personnes handicapées et de leurs familles est notamment envisagée par les acteurs locaux.
Parmi ses ressources locales, le territoire bénéficie aussi d'une haute qualité environnementale et paysagère qu'il s'agit de préserver et valoriser. C'est à cette fin que la Gâtine porte une démarche de labellisation de Parc naturel Régional.